



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 84978

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le djihadisme. Un rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes préconise d'y instaurer, dans chaque département, un accompagnement systématique du processus de sortie de la radicalité, sous la forme d'un suivi social et, le cas échéant, d'un suivi psychologique ou psychiatrique. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Texte de la réponse

Les volets "accompagnement psychologique et social" sont les deux composantes du programme de prévention de la radicalisation qui permettent de favoriser, dans le cadre d'un parcours individualisé, une sortie de processus de radicalisation en partenariat avec les services de l'Etat concernés, les associations et les collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84978

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5356

Réponse publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 245